

Si nous sommes convaincus que cette compagnie a fait un calcul honnête, et si nous prenons au hasard un ou deux exemples, à discrétion, nous pouvons juger ce que valent ces calculs du point de vue de ceux qui les ont faits. Mais les analyses du commencement à la fin nous conduira à Noël, comme le sénateur Meighen l'a dit.

L'hon. M. DANDURAND: Je tiens à vous rappeler ceci: ces données d'ensemble reposent sur un examen minutieux de ce qui peut s'effectuer. Appelons-les des données approximatives, si vous le voulez. Les données détaillées existent et sont aux mains des personnes qui ont fait les calculs d'ensemble. Ne pourrions-nous pas avoir ces détails? Je ne demande pas de les consigner au compte rendu, mais de les déposer pour examen. Or comment faire cet examen si nous n'avons pas les détails du chiffre global?

L'hon. M. CALDER: Sans l'examen minutieux et comparé de chacun de ces item, comment s'assurer s'ils sont exacts au non?

L'hon. M. DANDURAND: Il nous faut nous fier à nos experts naturellement. Or ces derniers sont au sein des deux chemins de fer ou à la Commission des chemins de fer. Nous n'avons pas encore décidé de prier les experts de la Commission des chemins de fer d'examiner ces détails. Toutefois ceux qui ont entrepris ce travail depuis 1934 sont le National-Canadien et le Pacifique-Canadien. Le Pacifique-Canadien dit: "Voici mes calculs". Les experts du National-Canadien seront appelés à vérifier chacune de ces données. Nous resterons dans la nuit quant aux chiffres d'ensemble si nous ne possédons pas les détails. Je ne demande pas à voir ces détails, mais quand les experts du National-Canadien, représentant tous les services, seront devant le Comité, ils nous donneront leur avis sur les choses que le Pacifique-Canadien est censé avoir prouvées et alors ils auront ces faits sous les yeux.

L'hon. M. CALDER: Supposons que les membres du Comité, du chef des arrangements proposés, décident d'examiner chacune des modifications visées et les passent à la loupe, nous ne terminerons certainement pas notre tâche cette session.

L'hon. M. MURDOCK: Où est la nécessité d'examiner en détail ces modifications, alors qu'il existe déjà une confusion très marquée entre les chiffres et les listes déposées devant nous présentement?

L'hon. M. CALDER: Si nous ne délimitons pas notre examen, nous n'en finirons jamais. Je saisis parfaitement l'idée du sénateur Dandurand; il a raison, et je le dis sans hésitation. Mais c'est affaire de temps. Nous avons un calcul des économies de train-milles.

Le TÉMOIN: Train-milles (voyageurs).

L'hon. M. CALDER: Ces économies de train-milles (voyageurs) atteignent les millions et comportent des milliers de trains. Si nous entreprenons de détailler ces données et de nous assurer de le faire exactement, qu'advient-il? Il nous faudra prendre à part chaque abandon de train, pas un, deux, trois, quatre ou cinq, mais tous, et creuser la chose jusqu'à la fin. Entreprendre ce travail et confronter les deux points de vue, celui du Pacifique-Canadien et celui du National-Canadien nous retiendra six mois à l'ouvrage et sur ce point seulement. Affaire de temps. Je consens volontiers à chercher à vérifier les détails, mais si nous entreprenons cette tâche il va nous falloir aller jusqu'au bout ou choisir quelques exemples.

L'hon. M. DANDURAND: Je vous sou mets ceci: nous allons conserver ces chiffres d'ensemble; or, après avoir entendu un témoin, vous en entendrez un autre qui dira: "Je ne crois pas à l'exactitude de ces chiffres. La vérité est différente." Il généralisera sur les chiffres d'ensemble et en tirera une conclusion différente.

[M. R. G. McNeillie.]